une lettre touchante [illegible] de dévouement d'une jeune fille, Mlle Clémence Ployart, de Lille.

Dès son adolescence, Clémence s'était mise, avec courage, au travail de la maison pour aider sa mère, restée veuve avec quatre enfants et elle rapportait, intégralement le fruit de son labeur pour soutenir les [illegible] qui [illegible] était irréprochable.

Le malheur allait s'abattre sur cette famille. Un frère de Mlle Ployart tombait malade et, pendant 14 mois que durait sa maladie, Clémence redoublait d'efforts dans le travail, y ajoutant de fréquentes veilles pour procurer à son frère quelques douceurs, suivant l'expression lilloise. Le jeune homme mourut.

Une sœur de Clémence tombait malade à son tour. Elle recommença sa mission de dévouement, et, durant six mois, la courageuse fille se livra à son travail de lingerie jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, disputant sa sœur à la mort par les soins les plus assidus, mais sans pouvoir y réussir.

Minée par cet dur labeur, épuisée par les longues veilles, Clémence devenait à son tour la proie du terrible mal, et le 17 mai dernier elle succombait à la lutte qui avait duré trois mois et se terminait par cette phrase : « J'espère qu'elle est allée auprès notre mère de Dieu, une récompense plus grande que celle que nous lui destinions ».

La Société aurait été fière, en effet, de récompenser Clémence Ployart. Ne l'ayant pas, elle a tenu à remettre à une mère qui la pleure chaque jour, la médaille d'argent, le diplôme et la somme de 300 fr. qu'elle lui destinait.

C'est ainsi que, jusque dans la tombe, l'héroïque fille aura pu continuer sa sublime mission de dévouement.

Prix Scrive-Loyer. — Mlle Alphonsine Cottignies, de Lille, médaille d'argent, diplôme et cent francs.

Diplômes d'honneur décernés après 10 ans de service. — MM. Alphonse Morel, lauréat de la grande médaille d'honneur et Léon Lagneau, lauréat du prix Auguste Feuchille.

Rappel de médaille d'honneur (Don Scrive de Nagri), décerné après dix ans d'obtention de la médaille. — M. Jules Delesalle, lauréat de la médaille d'honneur en 1901.

Grandes médailles de vermeil décernées après 30 ans de services. — MM. Adonis Dubreux et Henri Dabruyne.

Grandes médailles d'honneur en argent décernées après trente ans de services. — MM. Alphonse Morel, Jules Broutin, Henri Dausey, Georges Smeers, Pierre Waller, Charles Reybaert.

Médailles d'honneur en argent avec prime de 20 fr. décernées après 20 ans de services. — M. Henri Dujardin, Mmes Flore Dubois, Clémence Desmarcaux, MM. J.-B. Cardon, Alexandre Carpentier, François Demazeck : Mmes Célina Lampe, M. Pierre Bièville, Mmes Zaïma Chrétien, Catherine Briout, M. Léon Demoerloose, Mmes Louise Victor, Hortense Sial, M. Camille Wladets, Mme Pierrette Werck, MM. Charles Cauche, Victor-Emmanuel Bergue, Henri Desfontaines, Désirée Delesalle, Edmond Lecouge, Alexandre Scalemand, Mlle Marie Magnile, MM. Victor Surde, Louis Dassonville, Mlle Céline Derras, M. Oscar Mignot.

Récompenses au travail (prix Victoire Parnot). — M. Aimé Loonis, médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 50 fr.

Prix Auguste Feuchille. — M. Léon Lagneau, médaille d'argent et 100 fr.

Prix de la Société aux élèves de l'Ecole municipale des chauffeurs. — MM. Louis Decottignies, médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 50 fr. ; Auguste Hanocq, médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de 40 fr. ; Henri Bayart, médaille de bronze et un livret de caisse d'épargne de 25 fr.

Récompenses à l'épargne. — Prix Henri Violette : Mme Adolphe Monsaert-Roger, 115 fr. et un diplôme.

Ecole municipale des chauffeurs. — Des diplômes de chauffeurs-conducteurs sont décernés par ordre de mérite à MM. Louis Decottignies, Auguste Hénocq, Henri Bayart, Paul Delobel, Albert Miret, Henri Masse, Théophile Meunier, Louis Hénry, Etienne Jan, Louis Lillard.

Des certificats de capacité de chauffeur sont attribués par ordre de mérite à MM. Henri Lévêque, G. Carpentier, Alex. Phalempin, F. Gossens, Gustave Foquet, Adrien Fremaux, Henri Desmazières, Clovis Dautreveux.

Romulus Bodard, Emile Vancauwemberg, Auguste Lécaille, André Giraud, Eugène Lemaire, Félix Mignot, Emile Bivard, Jules Detrosne et Alphonse Boudart.

LILLE

LE VOL DE 18.000 FRANCS

Le jeune Lecocq se constitue prisonnier

Dimanche soir, vers onze heures, le jeune Lecocq, l'auteur du vol de 18.000 francs, commis au préjudice du Comptoir National d'Escompte, dans les circonstances que nous avons relatées, s'est constitué prisonnier au bureau de la permanence.

Nous avons pu le voir au moment où, accompagné de son frère et de sa belle-sœur, il arrivait au poste de police.

C'est un jeune homme d'assez grande taille, de physionomie plutôt sympathique, portant bien la toilette. Il ne semblait pas trop regretter son forfait.

Introduit aussitôt près de M. Foucart, commissaire de service, il donna les détails de sa triste odyssée.

Il a quitté Lille le 18 décembre se rendant à Douai à pied. Arrivé dans cette ville, vers 4 ou 5 h., il se promène pendant quelque temps, puis se rendit dans un hôtel des environs de la gare, ainsi que nous l'avons dit d'ailleurs.

Après avoir fait une dépense de 4 fr. 50, il paya avec un billet de mille francs ; l'attention de l'hôtelier fut éveillée et le gendarme de planton à la gare fut prévenu.

Celui-ci, sur le quai, interrogea Lecocq, « et comme je présoyais, dit-il, que l'allais être arrêté, je crus plus prudent de fuir. J'escaladai une barrière, et me mis à courir à toutes jambes. Je pris la première route qui se présenta, et je parvins ainsi jusqu'à Billy-Montigny après avoir passé par Noyelles-Godault, Dourges, Hénin-Liétard.

A Billy-Montigny, je fis connaissance d'un rameur dont j'ignore le nom, et je le décidai à venir m'accompagner à Bruxelles.

Nous prîmes la direction de Valenciennes, Quiévrain, Mons.

Dans la capitale de la Belgique, je renvoyai mon compagnon en lui payant son train.

A Bruxelles, je me promenai, et j'achetai des effets et quelques bibelots.

Mais, dimanche matin, le jeune Lecocq s'aperçut qu'il était filé, il crut prudent de revenir à Lille.

« D'ailleurs, dit-il, j'éprouvais des remords. Je pris le train vers 5 h. et j'arrivais à Lille à 9 h. 40. Je me rendis aussitôt chez mon frère, qui m'accompagne. J'ai encore en ma possession 6.182 fr. 50 »

Avec les 10.000 francs que le comptable a remis à Bruxelles, cela fait un total de 16.182 fr. 50. Il aurait donc dépensé 1.811 fr. 50.

Il est bon d'ajouter que le détournement serait encore moins élevé, si certaines déclarations sont reconnues exactes.

Le jeune Lecocq a été écroué. M. Delaie est chargé de l'affaire.

A la salle de la « Société Industrielle ». — C'est le *mardi 5 janvier*, à 7 h. 1/2, et non demain mardi que sera donnée la représentation du *Mystère de la Nativité*.

Nous ne regrettons pas trop cette erreur commise dans notre numéro d'hier, puisqu'elle nous permet d'attirer, une fois de plus, l'attention du public sur cette solennité musicale et religieuse de tout premier ordre organisée en faveur de l'ouvroir N.-D. des Anges.

Société de Géographie. — L'assemblée générale, aura lieu lundi prochain, 28 décembre, à 8 h. 1/2 précises.

Ordre du jour : 1. Membres nouveaux ; 2. Objets divers ; 3. Conférences ; 4. Concours ; 5. Communication par M. l'abbé Leene, professeur à la Faculté libre des Lettres, membre du Comité d'Etudes : *Promenade aux environs de Naples* (Misène, Cumes, lac Averne) ; 6. Renouvellement de six membres sortants du Comité d'Etudes.

Mort subite. — Samedi soir, vers six heures, un marinier, M. Auguste Lecocq, amarrait son bateau, près du Hampenpeu, quand il s'affaissa.

Le malheureux venait de succomber à une affection cardiaque.

Le docteur Lacrière n'a pu que constater le décès.

Arrestations pour attaques nocturnes. — La police a arrêté trois journaliers sans domicile, Adolphe Debock, 18 ans, Emile Caulier, 18 ans, et Maurice Senois, 16 ans.

Ces trois peu recommandables individus ont attaqué la nuit, au moment où il rentrait chez lui, un paisible peintre, M. Gruson, 52, place de la Nouvelle Aventure.

Ils sont en outre soupçonnés d'être les auteurs de différents petits vols de liqueurs.

Imprudence mortelle. — Ces jours derniers, une petite fillette de 12 ans, Adolphine Leva, 25, rue des Robleds, trouvait, en jouant dans la rue, une de ces grosses épingles, dont se servent habituellement les dames pour attacher leurs chapeaux. L'enfant s'amusait à la mettre dans sa bouche ; jeudi elle avalait l'épingle, et malgré les soins prodigués, la malheureuse imprudente expirait bientôt : l'épingle avait perforé le poumon.

Exploits d'ivrognes. — Trois disciples de Bacchus, les sieurs Cattoen, Daniel Romain et Lahaye, qui avaient bien fêté la dive bouteille, entraient à l'estaminet Marlio, rue de la Vignette, et se faisaient servir à boire.

Peu de temps après, ils cherchaient noise à un consommateur.

Devant cette attitude, Mme Marlio allait chercher la police, au poste de la rue Ovigueur.

Deux agents arrivaient bientôt, mais les trois ivrognes, au lieu d'écouter les conseils qu'on leur donnait, se mirent à crier, à insulter, à jouer des poings.

Force resta aux agents, et nos trois individus sont sous le coup d'un procès verbal, pour ivresse, scène, outrages et rébellion.

Fille imprudente. — Un gamin de 16 ans (!), Désiré Delamalle, rue Wicar, 9, cour Vanhoutte, n'a trouvé rien de mieux, pour répondre à de justes observations de sa mère, que de la frapper.

Il a été arrêté.

Pincé à Lille. — Un employé de commerce, Louis Caron, 35 ans, de passage en notre ville, s'est fait pincer par la sûreté en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille.

Une bicyclette. — Trois lapins sont disparus du clapier de Mme Pescheux, rue du Faubourg de Douai, chemin de l'Evêque. Ceux qui auraient participé à la gibelotte sont priés d'en avertir la police (!!)

Une bicyclette dans une cave. — M. Verbecq, boucher, 41, rue de Douai, avait déposé sa machine dans sa cave. Il croyait, le pauvre, que jamais les voleurs n'iraient la chercher. Hélas ! il doit en rabattre, car le vélo a disparu.

Grâce à son sommeil léger M. Delrue, marchand de levure, rue de Douai, 41, a évité d'être cambriolé.

Des voleurs ont essayé de pénétrer chez lui, par effraction.

Mais éveillé par le bruit, M. Delrue se leva et parvint à mettre en fuite ces désagréables visiteurs.

Vol en cambre. — Pendant que le domestique de M. Guignes, négociant, rue St-Sauveur, 41, servait un client, rue Philadelphie, des individus lui ont dérobé plusieurs litres de liqueurs déposés dans une voiture.

Etat-Civil de Lille

Bonbonnières

Boîtes et Vanneries garnies

5 rue de Fives, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 27 décembre 1903.

Publications de mariage. — Tourné Léon, emballeur, rue Wicar, 10 et Boutry Virginie, couturière, rue St-Sauveur, 84. — Pauwelyn Eugène, relieur, impasse Théry, 8 et Vanackère Jeanne, papetière, rue Manuel, 43. — Jacquard Octave, modeleur, à Sureznes et Druart Mathilde, sans profession, rue d'Isly, 41. — Billot Paul, lustreur, rue Princesse, 31 et Boemans Victorine, dévideuse, rue Jemmapes, 53. — Dejonghe François, modeleur, cité Desmottes, 3 et Doyennette Marie, ménagère, cité Van de Walle, 9.

Décès. — Coroll Charles, mulier, cité Casseville, 25, et Vandenbeuque Rosalie, varoulesse, même adresse. — Lagrange Emile, employé de commerce, rue Barthélémy Delespaul, 11, et Duytschaever Henriette, sans profession, rue des Postes, 235. — Delienne Joseph, journalier, à Lille, et Rousseaux Eulie, journalière, à Lille. — Delange Pierre, empaqueteur, à Roubaix, et Marescaux Marie, repasseuse, rue Gaselin, 29. — Santré Arthur, tonnelier, rue des Bonnes-Rappes, 2, et Bonnel Marthe, couturière, même adresse. — Prévost Séraphin, boucher, rue de Carvin, 94, et Huldiez Marthe, sans profession, boulevard Victor-Hugo, 61.

Van de Sande Hilaire, boulieur à Carvin, et Valcke Marie, étirageuse, rue des Postes, 190. — Lapierre Jean, ébéniste, rue d'Arcole, 43, et Bilquin Sophie, ménagère, même adresse. — Schneider Louis, employé à Auchel, et Revaux Marthe, sans profession à Auchel. — Lecomte Pierre, employé aux tramways à Lille, et Dumont Alida, blanchisseuse à Lomme. — Brutin Jules, employé à Lille, et Jacquet Louise, modiste à Fourmies. — Planquart Charles, fileur, rue Malakoff, 58, et Dorchies Sidonie, dévideuse, même adresse.

Coudeville Adrien, boulanger, rue des Sarrazins, 38 et Derycke Marie, ménagère, même adresse. — Scalbert Michel, sans prof., rue de Thionville, 42 et Le Blan Marthe, rue des Pleiades, 11, sans prof. — Cuequiet Léon, comptable à St-Michel et Freymont Blanche, sans prof., à Armentières. — Boussemart Emile, négociant, rue Solférino, 170 et Masquelier Jeanne, sans prof., à Armentières. — Marche Marcel, boucher, à Fâlle et Hughebert Léonie, sans prof., à Ypres. — Bauwens Omer, plombier rue de l'Arc, 21 et Vanhoutte Elise, couturière, rue de la Paix-d'Utrecht, 18.

Voir en 4e page le tableau des mariages de premier ordre.

ROUBAIX

L'Association symphonique du Conservatoire de Roubaix a donné dimanche après-midi, à l'Hippodrome, le premier concert populaire de la saison, devant une assistance nombreuse et choisie.

Ce régal artistique qui fait le plus grand honneur à M. Julien Koszul et aux professeurs et élèves du Conservatoire, a obtenu un légitime succès.

Le programme comportait une ouverture symphonique de Ratez *Vesontio* et *A la Fontaine* et *Amules* de G. Charpentier, ainsi que la *Marche Hongroise* de la *Damnation de Faust*.

Ces œuvres différentes ont été très applaudies.

M. Paul Miquesart a interprété en virtuose accompli plusieurs morceaux pour violoncelle.

M. Maurice Mercier, 1er prix de hautbois du Conservatoire de Paris, devait se faire entendre au cours de ce concert.

Empêché, cet artiste a été remplacé au programme par M. Guillamat, 1er prix du Conservatoire de Paris et basse chantante à l'Opéra-Comique.

Le piano d'accompagnement était tenu par M. Seutin, l'excellent professeur du Conservatoire.

L'Administration municipale a l'honneur d'informer les corps constitués et les fonctionnaires qu'elle les recevra à la mairie, à l'occasion du nouvel an, le jeudi 31 décembre, à 5 h. du soir.

Les cours et conférences publics à l'Ecole nationale des Arts industriels. — Lundi soir, 28 décembre, à 7 h. précises, dans le grand amphithéâtre, conférence publique d'histoire de l'art, avec projections lumineuses, par l'auteur, M. Sérazin. Sommaire du cours : Les Arts au XIXe siècle — de 1800 à 1840, le style Empire, — cours pour les élèves à 5 h. 3/4.

Tramway brisé. — Dimanche, à midi et demi, le trolley du tramway s'est brisé rue de la gare, sans causer d'accident. Mais cette rupture a causé une certaine perturbation dans le service jusqu'à ce que la réparation soit terminée.

Un « pasamiste » en colère. — Samedi soir, un charretier, Maurice Minguet, 18 ans, demeurant Grande Rue, 303, a déposé au bureau de police du 5e arrondissement, des titres au porteur du Canal de Panama qu'il avait trouvés en morceaux épars au Square Pierre-Catteau, jetés, sans doute par quelque « pasamiste » en colère.

Les dommages de la rue. — *Un vol rue de Soubise.* — Dans la soirée de samedi, vers 5 h., un malfaiteur a pénétré vivement dans le magasin de M. Adolphe Demarque, marchand de tissus, rue de Soubise, 4, et a disparu plus vite encore en emportant une pièce de satin de 50 mètres d'une valeur de 62 fr.

— *Un vol de fromages.* — Dans la soirée de samedi, pendant que Mme Rosalie Roisandi, marchande de fromages, rue du Fort, cour Honoré, 4, était entrée chez un client rue Basse-Masure, un malfaiteur a enlevé deux fromages de Hollande d'une valeur de 16 francs.

Enterrements du 28 décembre. — M. Henri Segard, 9 h., Sacré-Cœur ; Mme Louis Lecomte, née Mélanie Delsporte, 9 h., Saint-Antoine.

Décès. — Mme Jean Thomas, née Justine Lepial, 9 h. 1/2, Notre-Dame ; Mme Désiré Lambert, née Célina Browaeys, 9 h. 1/2, Notre-Dame ; Mme Louis Bossu, née Elena Cuvelier, 10 h. 1/2, Saint Martin ; M. Jules Baudumont, 9 h. 1/2, Très-Saint-Rédempteur.

Etat-civil de Roubaix

Du 27 décembre

Naissances. — Deron Jean, rue de la Brasserie, maison Tiberghien, 5. — Gullini Yvonne, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 9. — Deshonnet Lucien, rue des Longues-Haies, cour Decrême, 10. — Bonvarlet Fernand, rue de la Chaussée, cour Coutrein, 4.

Décès. — Baron Hippolyte, 74 ans, conducteur de machine, rue de l'Alma, 216, cour Carpentier, 9. — Tavernier Edmond, 1 mois, rue des L.-Haies, 160, cour Baes, 10. — Trentesaux Pierre, 59 ans, ébéniste, rue Saint-André. — Lecomte Palmyre, 40 ans, ménagère, rue de Gendé, maisons Lecomte, 10. — Dieuleveux Charles, 73 ans, Hospice. — Rousseau Jules, 13 ans, Hôtel-Dieu. — Mestdag Séraphine, 85 ans, Hôtel-Dieu.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier*

TOURCOING

Au patronage Sainte Anne. — Dimanche, à 5 heures, devant une salle archi-comble, la section dramatique de l'Association des anciens élèves des Frères a donné une représentation très réussie.

Deux comédies, « le Homard et les Plaideurs » et le « Major Tête Ronde » avec leurs fines allusions et leurs situations des plus drôles composaient le programme que complétaient d'agréables intermèdes.

Aux salves d'applaudissements de l'assistance nous joindrons à l'adresse de la vaillante section dramatique nos plus chaleureuses félicitations.

Mise en recouvrement du rôle des droits d'épreuve des appareils à vapeur et des récipients de gaz comprimés ou liquéfiés. — 3e trimestre 1903. — L'avis suivant a été placardé dimanche matin :

« Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que ledit rôle, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour. »

En se levant de table. — Mme Joséphine Smaetke, 57 ans, rue de Roncq, 59, était alitée, dimanche comme chaque jour, dîner chez Mlle Verhaegue, rue de Menin, 188. En se levant de table, vers 1 h. 45, elle s'affaissait sur le sol. Tous les soins que lui prodiguaa Mlle Verhaegue furent inutiles. La mort est imputée à la rupture d'un anévrisme.

Un vieillard asphyxié. — Dujardin Augustin-Joseph, 70 ans, habite seul une petite maison, rue de la Pilotte, 141. Dimanche, vers 7 heures du matin, de la fumée sortait par les interstices d'une fenêtre mal jointe et le vieillard, contrairement à ses habitudes n'était pas levé. Des voisins enfoncèrent la porte.

L'octogénaire, assis à côté de son lit, dans sa chambre, au rez-de-chaussée, avait cessé de vivre. Près de lui un chien et un chat, ses animaux de compagnie, gisaient également sans mouvement. Une lampe à pétrole, à demi-renversée sur le matelas, brûlait doucement en dégageant une âcre fumée.

Le vieillard aura laissé sa lampe allumée près de son lit et, ayant fait un mouvement pendant son sommeil, il l'aura renversée. Suffoqué par l'oxyde de carbone, il aura voulu se lever, mais ses forces l'auront trahi et il aura tombé sur le sol.

Augustin Dujardin a deux enfants qui sont mariés et qui avaient beaucoup d'affection pour leur vieux père.

CHAUSSURES D'HIVER

Le plus grand choix. Les meilleures marques.

Maison DEBRABANT

Seule Maison de Vente, 32, rue de Tourcoing.

Le drame du Sapin-Vert. — *Une importante arrestation à Tourcoing.* — Les sous-brigadier de police Lecomte et deux agents ont arrêté, rue de la Marlière, samedi soir, le nommé Gustave Dsreumeux, 26 ans, dit *Bâton*, ouvrier de peignage, inculpé d'avoir participé au meurtre d'Henri Fleurquin, au Sapin-Vert, à Watteelos, le 21 courant.

Deux autres individus, Dhellemmes et Haussens, sont détenus en Belgique pour le même motif.

Desreumaux, qui a déjà subi une condamnation de 5 ans de prison en Belgique, pour meurtre d'un nommé Modeste Verhiest, venait d'être libéré. Il avoue qu'il se trouvait avec les individus qui frappèrent à mort Henri Fleurquin, mais qu'il n'a point participé au meurtre.

Etat-civil de Tourcoing

du 27 décembre

Naissances. — Maréchal Léopold, rue des Girondins, 21. — Parent Alfred, rue des Soeurs, 5. — Lemaire Henri, rue Gilbert, 249. — Vanbeckte Julia, rue de la Cure, 11.

Décès. — Cailer Henri, 6 mois, rue de la Blanche Porte, cour Dewitte, 12. — Decoudeuxaux Hélène, 47 ans, rue Houchard, 116. — Bouche Adèle, 27 ans, rue du Pileche, 4. — Delandre Amand, rue de Mouveaux, 93. — Frankemann Marcel, 1 mois, rue Vauban, 5.

ROUSBECQUE

Deux chevaliers de St Grégoire-le-Grand. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que Sa Sainteté Pie X vient de nommer chevalier de St Grégoire-le Grand, MM. Jean Dalle, maire de la commune depuis plus de 30 ans, et Antoine Dalle-Leroux, adjoint au maire, président du Conseil de fabrique. Nous sommes heureux que le Saint Père se plaise à récompenser les mérites de ces vaillants chrétiens, si dévoués à leur pays.

Toute la commune se réjouit d'un tel honneur.

La Musique municipale s'est fait entendre hier durant la grand'messe, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Deux morceaux : « l'offertoire, « Vainqueur et Vaincu », de Guillemant ; après la consécration, « Le Berceuse de Jocelyn », ont été exécutés sous la direction de son chef distingué, M. Guillemant.

Un banquet a réuni les musiciens et les membres honoraires dans la soirée.

La première séance récréative donnée à l'Ecole maternelle, a eu un plein succès par la variété du programme et surtout par le talent des artistes. Nous rappelons qu'une seconde séance aura lieu lundi lundi à 7 h. du soir.

TESTELOUVE. — **Incendie.** — Le feu a pris à une machine à battre, appartenant à M. Auguste Dengremont. Cette machine fonctionnait chez M. Bruno, à Mérignies. Les dégâts, évalués à 200 fr., sont couverts par une assurance.

BOURGHELLES. — La classe 1903 compte dix jeunes gens qui se sont fait inscrire, hier, dimanche.

BOURGHELLES. — Décès du 26 décembre. — Jeanne Dierville, 8 ans 1/2, rue du Moulin.

CYSOING. — **Bilan de l'année 1903.** — 77 naissances ; 71 décès ; 21 mariages.

Répartition des décès : 13 décès moins de 1 an, 13 de 1 à 10 ans, 10 de 10 à 20 ans, 8 de 20 à 30 ans, 4 de 30 à 40 ans, 8 de 40 à 50 ans, 7 de 50 à 60 ans, 5 de 60 à 70 ans, 11 de 70 à 80 ans, 9 de 80 à 90 ans.

CYSOING. — Publications. — Arthur Saquenet, cantonnier, 25 ans, et Louise Delbour, 19 ans.

Naissance. — Henri Coupé, rue de la Gare.

Mariage. — Eugène Gosset, gendarme, 46 ans, à Cysoing, et Julie Brienne, 47 ans, débitante.

Décès. — Juliette Delsoutre, 2 ans 1/2, rue de Tourcoing.

QUESNOY-SUR-DEULE. — **Mari brutal.** — Procès-verbal a été dressé à la charge de Désiré Cornard, commissionnaire qui a frappé sa femme avec une telle violence qu'il lui a cassé un doigt et fait une blessure à la tête.

CONDÉ-NAZ. — Naissance du 26. — Gehide Suzanne, rue du Bas Chemin.

Publication de mariage. — Cocquez Joseph, 22 ans, ajuteur mécanicien, à Annœux, et Bourlacry Claire, 22 ans, ouvrière à Annœux.

Mariage. — Roman Henri, 24 ans, rubanier, à Comines, et Weimann Juliette, 22 ans, bobineuse, à Comines. — Devos Pierre, 23 ans, rubannier, à Comines, et Gresquière Adélaïde, 23 ans, ménagère, à Comines.

ENTAMES. — Naissances du 16 au 22 décembre. — Smeyne Hélène, rue de la Couronne. — Christian Jeanne, rue Neuve. — Parche Julien, rue de Lille.

Décès. — Delommez Philomène, ménagère, 58 ans, Place-Rue. — Delvode Auguste, maçon, 66 ans, Hospice. — Zoete Léon, 1 an, rue Neuve. — Bonne Joseph, sans profession, 80 ans, rue du Rivage.

DUNKERQUE

Concours d'ancienneté d'occupation. — La distribution des récompenses décernées aux cultivateurs qui détiennent leurs terrains par les baux les plus anciens, aura lieu dans les salons de l'Hôtel-de-Ville de Dunkerque, le samedi 9 janvier 1904, à 11 heures, sous la présidence de M. Alfred Dumont, maire.

MM. Guillain, Cochin, députés, le général Courtiaud, gouverneur, seront présents à cette cérémonie.

La foire de Dunkerque. — Les forains se préparent pour la foire qui s'ouvre le premier janvier et dure quinze jours.

Le cirque de Loubitch, directrice Mme Lenka, est achevé. Il sera confortable et en constituera un vrai spectacle de famille.

Le théâtre Grandsart-Courtois sera également une attraction amusante et honnête.

Signalons encore le Cinématographe Marécaux, le Théâtre des Oiseaux savants, l'Aquarium, etc. Nous laissons de côté les baraques peu recommandables comme on voit d'ailleurs à tous les chauds de foire.

N'oublions pas les friteuses, les mécaniques, loteries, tourniets berlingots, les « gaufrières » les carrousels, balançoires, etc.

La foire marchande de la place Jean-Bart comprend 700 mètres de boutique. Les marchands de tissus et d'articles émaillés seront installés place du Palais-de-Justice.

Avis. — Pour cause de réparations, la circulation sera interdite sur le pont-levis de la porte de Bourbourg, le mardi 29 décembre, pour une journée seulement.

La fausse monnaie. — La femme Rabier, interrogée hier par le juge d'instruction a reconnu avoir fait ses aveux au sujet de ses faits à M. Sauvage.

Elle accuse formellement un nommé Geus, actuellement détenu à la maison d'arrêt d'avoir fabriqué des pièces de un franc. C'est là chose à vérifier, car, l'inculpée n'ignore pas qu'en pareil délit la loi sequitte le dénonciateur des complices. Et la femme Rabier est ce qu'on appelle une personne futée.

L'ivresse. — Un marin de passage à Dunkerque a été trouvé hier, à demi gelé derrière les chantiers de France.

Le malheureux, victime de l'intempérance, se nomme Allain. Son état paraissant grave, très grave même, on l'a transporté à l'hôpital sur l'ordre du docteur Herbart.

Vagabondage. — Un nommé Urich Delamarre, arrêté à Gravelines pour vagabondage, a été conduit à la maison d'arrêt de Dunkerque.

DUNKERQUE. — Publications de mariages du 27 décembre. — Jean Delsutre, 27 ans, professeur de langues, et Ernestine Loffler von Kandel, 24 ans. — Victor Hamez, 29 ans, boucher, et Marie Achte, 21 ans, le mariage à Wormhout. — Emile Ledein, 27 ans, pâtissier, et Marguerite Dekystopter, 25 ans, le mariage à Bergues. — Noël Etienne, 19 ans, employé ambulant des postes, et Marie Pierquin, 27 ans, le mariage à Malo-les-Bains. — Auguste Dérès, 22 ans, et Elise Quenotte, 19 ans.

ROSENDAEL. — Les maraudeurs nocturnes reprennent leurs exploits : ils ont enlevé 15 lapins chez M. Paresys, jardinier.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 26 décembre

Leith, V. ang. Abbotsford, 663, div. Hecquet.
Nantes, V. Aulne, 694, div. Leroy.

Sorties du 26 décembre

Ipswich, 2 m.g. ang. Tullogherum, 158, phosphate, Duchateau.
Ipswich, 2 m. ang. Martha Edmond, 153, phosphate, Duchateau.
Trépport, V. Léon, 426 div. Leroy.
Boulogne, V. Jeanne d'Arc, 694, div. Cie Brestoise.
Lorient, V. Ville de Lille, 639, div. Hecquet.
Leith, V. ang. Espédale, 1084, div. Duchateau.
Londres, V. Roubaix, 298, div. Fenwick.
Alger, V. ap. Ville de Carthage, 1313, div. Hecquet.
Bordeaux, Goel. Gentiane, 73, div. Fabre.
Fécamp, Sl. ang. Mary, 100, phosphate, Dobbenier.

DOUAI

Réception du Jour de l'An. — M. le Sénateur-Préfet de Douai ne recevra pas à l'occasion du Jour de l'An.

M. le premier Président et M. le Procureur général ne recevront pas à l'occasion du premier janvier.

VALENCIENNES

Union des Jeunes. — Cette Société s'est fait entendre, dimanche, pour la Sainte-Cécile, en l'église Notre-Dame, à la messe de 11 h. 1/2.

La Chorale, sous la direction de M. Henri Hirtiez, a chanté le *Kyrie*, le *Sanctus* et l'*Agnus*, de Franz Lachner, avec beaucoup d'expression.

La Symphonie, dirigée par son chef M. Henri Guillaume, a exécuté avec brio, *Andante Religioso*, de Francis Thomé, et *Rêve d'un Ange*.

Cette brillante exécution a été vivement appréciée par les fidèles et les nombreux amis de cette jeune société venus pour donner aux exécutants un témoignage de sympathie.

Après la messe, les Sociétaires se sont rendus salle Watteau pour souhaiter la Sainte Cécile à leurs présidents, MM. Ch. Boulan et L. Thery qui ont vivement félicité les membres de l'Union des Jeunes de la brillante exécution qu'ils venaient de donner.

CAMBRAI

Le Comice Agricole de Cambrai s'est réuni jeudi, à 10 h. 1/2, dans la salle des Prud'hommes (Hôtel de Ville).

M. Langrand, trésorier, rend compte de la situation financière, qui est excellente.

M. Dumont, secrétaire, donne le compte-rendu des travaux de l'année. De nombreuses caisses d'assurance contre la mortalité du bétail ont été créées, notamment : au Cateau, à Elincourt, Bem-Langlet, Troisvilles, Villers-en-Cauchies.

M. Steurbe, vétérinaire départemental présente une statistique de l'état sanitaire de bétail, dans l'arrondissement de Cambrai pour 1903 et la met en parallèle avec celle de 1902. Il y a amélioration. Il émet quelques considérations sur les maladies qui frappent plus particulièrement le bétail : fièvre aphteuse, charbon bactéridien, rouget, pneumo-entérite, clavelée. Il parlera une autre fois de la rage et de la tuberculose.

Le rapport de M. Steurbe sera publié in extenso dans le journal du comice, où il a précédé à lire.

M. Derieux lit un rapport sur l'organisation des laiteries coopératives. — Le Comice, dit-il, donnera aux intéressés tous les renseignements utiles. M. Dumont se tiendra pour cela à leur disposition dans les bureaux de la Coopérative, tous les samedis de 9 à 11 heures du matin.

M. Dumont fait ensuite voter le vœu suivant :

Le Comice, considérant que les tourteaux de lin sont beaucoup employés à la nourriture de bétail ; considérant que des fraudes nombreuses falsifient ces tourteaux ; que pour masquer ces fraudes, on emploie des matières colorantes à base d'oxyde de fer ; émet le vœu qu'une loi interdise l'emploi des matières colorantes pour les tourteaux de lin destinés à la nourriture du bétail.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

BARTIGNY. — Vol. — Le 24 décembre, un vol de 5.000 francs a été commis au préjudice de M. Bénard Benoît, débitant de tabac à Bartigny. L'auteur du vol n'est pas encore connu. Une enquête est ouverte.

FOURMIES

On nous annonce que par suite d'un cas d'épidémie (de scarlatine, dit l'un, de fièvre typhoïde, dit l'autre) constaté chez un externe de l'école professionnelle, cette école vient d'être licenciée un peu plus tôt à l'occasion de la nouvelle année.

La rentrée aura lieu le mardi 5 janvier.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE BUDGET AU SÉNAT

Nos sénateurs ont travaillé comme des pelons hier, dimanche. Il s'agissait d'en finir avec le budget.

Il n'y a pas moins de trois séances.

L'extrême abondance des matières nous oblige à ne donner qu'un court résumé des débats. Nous reviendrons demain sur le travail de nos Pères Conscrits.

1re séance. — Ouverture, 10 heures 20 du matin.

M. Guérin expose que nos nationaux exportaient jadis beaucoup de vers à soie en Bulgarie. Ce commerce est menacé parce que le gouvernement bulgare favorise les Italiens. Malgré les réclamations de nos diplomates, cela continue.

Que va faire M. Delcassé.

M. Delcassé dit qu'il a agi et a réussi à obtenir un nouveau règlement. S'il n'est pas observé, il réclamera près du gouvernement de Sophia.

M. Prevet fait remarquer que le marché de Paris est inondé de titres de la Dette intérieure portugaise qu'on cherche à faire écouler, malgré la résolution de fermer le marché à ces valeurs dépréciées.

Il appelle aussi l'attention du gouvernement sur la situation des porteurs de valeurs de Panama.

L'incident est clos.

Le budget du ministère des Finances est voté à la vapeur ainsi que celui des monnaies et médailles.

Le budget des dépenses étant ainsi expédié, on passe ensuite au budget des recettes et à la loi des finances.

Quelques articles sont réservés, mais les autres défilent à toute vapeur sans être entendus par les sénateurs.

---

sion s'attacha au pauvre délassé, que sa maladie, sa triste situation recommandaient si fort à toute âme sensible. Il n'est pas de soins dont on ne l'entourât. Chacun cherchait à le distraire, à lui adoucir ses idées tristes, dont sa tête semblait remplie. A mesure qu'on avançait vers la France, il sentait sa mélancolie augmenter. Parfois, il se repentait de n'être pas resté à Smyrne, n'étant pas digne, songeait-il, de toucher encore le sol natal, surtout de revoir ce qu'il appelait ses *deux mères*, celle qui portait le nom de Notre-Dame-de-la-Garde, et cette pauvre créature qu'il avait si mal récompensée de sa tendresse. Il s'effrayait de reparaître en leur présence, et, cette crainte, il la confiait naïvement à son ami.

— Je n'oserai pas, non, vraiment, je n'oserai pas remonter à Notre-Dame-de-la-Garde ; je redouterais de jeter les yeux sur l'image de la sainte Vierge.

— Et pourquoi ? Elle est si douce et si tendre !

— Sans doute. Mais c'est que je l'ai tant offensée ! J'avais si bien promis, avant de quitter ma mère, d'aller lui faire d'abord ma visite, de m'engager de nouveau à son service, et de ne jamais oublier mon chapelet !

— Certainement vous avez eu tort de ne pas le faire. Mais elle est si clémente qu'elle n'attendra satisfaite de votre repentir.

— Je le souhaite. Mon bonheur serait l'expirer sous ses yeux. Pensez-vous qu'elle me pardonnera ?

— Je vous l'assure. En douter serait lui faire une peine bien plus grande encore. Vous ne pouvez pas avoir là-dessus la moindre inquiétude.

— Quant à l'autre, reprit Bruneau, j'ai la douleur de songer qu'elle concevra un vif chagrin, quand elle apprendra ma mort, et surtout ma vie.

— Mon ami, une mère est toujours mère ; quelques torts qu'un enfant ait à son égard, elle est toujours disposée à pardonner. J'ose vous répondre que votre mère terrestre oubliera aussi vos torts.

— Je voudrais pouvoir le croire ; il me semble que je mour